Règlement intérieur pour le SPA.

Ce lieu privé n'est accessible que sur réservation et dans ces horaires **d'ouvertures, 14h30- 19h30**, du mardi au samedi.

- Il est impératif de respecter les consignes d'usage, présentées à l'entrée.
- Seules les personnes majeures sont autorisées à profiter de ce lieu, à raison de trois maximun par session.
- Ne pas courir au bord du bassin.
- Ne pas mettre la tête sous l'eau.